

LE PETIT JOURNAL

DE LAIMONT ET FONTENOY

BULLETIN MUNICIPAL N°32

JANVIER 2015



L'éditorial



32 pages pour un 32^{ème} numéro, vous pourrez ainsi constater le nombre très important d'activités dans notre commune.

Les événements du début d'année 2015 nous ont plongé dans une grande stupeur, mais ont révélé, grâce à une grande cohésion nationale, qu'il était possible de surmonter cette épreuve. Tous les instants privilégiés du « vivre ensemble » que nous connaissons dans la commune, créent des liens entre les habitants: on se connaît, on s'apprécie, donc on se respecte.

Un environnement agréable et fleuri, une école avec une équipe enseignante dynamique et investie, des associations proposant de multiples activités pour tous les goûts et tous les âges génèrent ainsi le tissu d'un cadre de vie accueillant.

Nous allons nous attacher, avec la nouvelle équipe municipale, à poursuivre et à développer tout ce qui permet d'atteindre cette perspective.

Grâce à la gestion saine des finances de la commune, nous pouvons envisager, dès cette année, de finir les travaux prévus pour la salle communale, de reprendre certaines rues (hors voies départementales), des achats de matériel pour permettre aux agents communaux de travailler en sécurité et de mettre en valeur leurs compétences. Nous allons aussi compléter l'équipement informatique de l'école avec des tablettes qui leur offriront des activités pédagogiques innovantes.

Je vous laisse feuilleter ce petit journal qui reflète toute la qualité de ce « bien vivre ensemble » propre à notre village. Je suis sûr que vous y prendrez grand plaisir.

Philippe Vautrin

Nouveau Conseil municipal



Élections
du 23 mars 2014

Dans le cadre des élections municipales, les 11 candidats de la liste "Vivre Laimont-Fontenoy" ont été élus au premier tour. Sur les 374 inscrits, 275 ont accompli leur devoir citoyen en allant voter.

La nouvelle équipe municipale veille à poursuivre les actions déjà engagées pour le mieux vivre de ses concitoyens dans un esprit de probité et d'équité envers tous.

Le maire : Philippe VAUTRIN

Les adjoints : Didier LAURENT (affaires scolaires & Copary)

Eric BOUSSELIN (finances)

Michel JEANNIN (entretien & travaux)

Les conseillers : Luc BOURCELLIER-Francis CLAUDON

Thierry LOUVET-Yves PHILIPPOT-Evelyne REEB

Patrice SEDMAK-Régis THIEBAULT

Nouvelle employée communale



Cette année 2014 a été marquée par l'arrivée, le 1^{er} juin, de Madame Sandrine Davenet en contrat pour la période estivale; elle remplace Monsieur Thierry Oudinet.

Sandrine vient d'un petit village de la Haute Marne qu'elle quitte pour se rapprocher des siens.

Elle ne recule devant aucune tâche: mécanique, maçonnerie, entretien des espaces verts, bûcheronnage, rien ne l'arrête!

Son arrivée permet d'organiser et de planifier les différents travaux à réaliser avec l'aide toujours constante de Jacques Philippot.

Nous nous sommes concentrés principalement sur l'entretien des espaces à causes des conditions météorologiques particulières. Un grand pas a déjà été franchi dans l'embellissement du village. Il reste cependant encore de nombreuses améliorations à apporter.



Nouvelles enseignes



Nouvelle entreprise à Laimont (emplacement de BOTP) « Notre société ATS55 a pour activités : la serrurerie, métallerie. Nous travaillons aussi bien dans le domaine industriel, agricole que particulier. Nos prestations industrielles se résument à la fabrication de diverses pièces métalliques, la mécanique industrielle, la fabrication de flexibles hydrauliques, inox, alimentaires et le transfert de fluides. »



Christophe Dupont
Consultant
INFONYA
8 rue du Cachon 55800 LAIMONT
03 29 70 15 42 ou 06 22 59 35 09

Infonya propose des services aux entreprises et collectivités :
Infogérance : administration, installation/configuration, mise à niveau, maintenance des parcs informatiques et téléphonie.
Développement applicatif : logiciels, outils de passerelle entre différents logiciels, de migration applicative, d'automatisation...

Contact : christophe.dupont@infonya.fr

A votre service

Ouverture du secrétariat au public

Mardi et vendredi de 13 h 30 à 14 h 30
Samedi de 10 h 30 à 11 h 30

tél. :03.29.70.58.65

En dehors de ces heures et pour des urgences, contacter la mairie
par fax 03.29.70.51.82 ou par e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

Fermeture d'Epemont pour les déchets verts

L'enclos communal situé à Epemont, accueillant vos déchets de taille a été fermé le 1er octobre 2014 suite à de nombreux comportements d'incivilité. Nous vous invitons donc à vous rendre à la déchetterie de la Copary.

Déchetterie de la Copary (rue de la Tresse prolongée à Revigny)

	Horaires ETE*	Horaires HI-VER*
Mercredi	08h30-12h30 14h30-18h30	08h30-12h30 14h30-17h00
Jeudi	14h30-18h30	14h30-17h00
Vendredi	14h30-18h30	14h30-17h00
Samedi	08h30-12h30 14h30-18h30	08h30-12h30 14h30-17h00
Dimanche	08h30-12h30	08h30-12h30

* Le passage aux horaires d'hiver et d'été interviendra en même temps que le changement d'heure

Particuliers : accès gratuit sur présentation de la carte d'accès délivrée au siège de la Communauté de Communes du Pays de Revigny (vous munir de votre carte grise)

Professionnels du territoire : accès gratuit sur présentation de la carte d'accès spécifique délivrée au siège de la Communauté de Communes du Pays de Revigny et dans la limite d'1 m3 par entreprise et par semaine.

Location de salles

Plusieurs locaux communaux sont susceptibles d'être mis à disposition soit gracieusement, soit moyennant une location. Pour tout renseignement, visite ou réservation, prendre obligatoirement contact avec la mairie :

tél. :03.29.70.58.65 ou e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

Quelques informations pratiques

Informations administratives



Suite à la réforme des collectivités territoriales, en 2015 auront lieu les élections régionales mais également départementales (qui remplaceront les anciennes élections cantonales) :

Elections départementales les dimanches 22 et 29 mars 2015

Elections régionales prévues en décembre 2015

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes **majeures**. Cela concerne donc :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014,
- les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 déc. 2013.

La prolongation de 5 ans est automatique et ne nécessite aucune démarche particulière.

La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Pour les personnes **mineures**, les cartes nationales d'identité sécurisées restent valables 10 ans à compter de leur délivrance.

Les assistantes maternelles agréées

domiciliées à Laimont



BOUGHANEM Cécile - 17 rue Joseph Colas

Tél. 03 29 78 70 51

DELEPIERE Frédérique - 19 chemin de la Barrière

Tél. 03 29 45 65 97

DUBOIS Edith - 13 rue Joseph Colas

Tél. 07 86 84 23 90

GACOIN Josette - 18 route de Revigny

Tél. 03 29 75 60 84 ou 07 81 02 08 14

GUILLAUME Géraldine - 18 rue du Château

Tél. 03 29 70 59 51 ou 06 48 76 52 29

REMY Magali - 6 rue du cachon

Tél. 06 88 12 68 60

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Relais Assistantes Maternelles, COPARY à Revigny.

Contact : Alexandra THOMASSIN - Tél. 03 29 78 92 44

Au registre de l'état civil



NAISSANCES

NICOLLE Louckas le 02/07/2014

MUFFAT Lisa le 04/09/2014

DECES

LEDUCHOWICZ Yvette le 19/03/2014

BOURGEOIS Roland le 01/04/2014

MOUTAT André le 19/10/2014

MARIAGES

GRICAR Jean-Charles et BERNARD Alexandra le 28/06/2014



Les jeunes diplômés de l'année 2014

Comme l'année passée, le jour de la fête patronale, les jeunes diplômés de l'année ont reçu un chèque-cadeau :



NOM	PRENOM	DIPLÔME
ZACHARJUSZ	Charlotte	Brevet des Collèges
MAISON	Marie-Amélie	Brevet des Collèges
VIVIEN-RAGUET	Aurélien	Brevet des Collèges
DELEPIERE	Romane	Brevet des Collèges
PICARD	Mathéo	Brevet des Collèges
MARJOLLET	Pierre	Brevet des Collèges
DELEPIERE	Coline	CAP Esthéticienne
LALLEMAND	Anaïs	Bac Pro Accompagnement Soins
LAHEURTE	Julien	Bac L
RINGUET	Benjamin	Bac L

NOM	PRENOM	DIPLÔME
ZACHARJUSZ	Valentin	Bac STL
VIGO	Guillaume	Bac STMG
SCHMITT	Eugénie	Bac
PERTUIS	Nicolas	BTS IPM Indust Prdts Mécaniques
WOTUS	Claire	BTS MUC Managt Unités commerc.
SEDMAK	Priscille	DUT Génie Chimique
MONCEL	Charlène	Licence Droit et Economie
SCHMITT	Valentin	Diplôme d'Etat Infirmier
LOUVET	Floriane	Diplôme Gradué en ingénierie
JEANNIN	Pauline	DEAS
TILLAND	Tamara	Master

Les jeunes recensés de l'année 2014

HONNEUR AUX CONSCRITS Un seul jeune recensé cette année : Jocelyn SLINKMAN

Un Limounis à l'honneur



Le 28 juin 2014, les chasseurs de Laimont ont célébré le quarantième anniversaire de la création de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) à la maison forestière. C'est un ancien chasseur de Laimont, Robert Médard, qui a largement œuvré et contribué à la création de cette association le 8 juin 1974.

Son fils Jean, Monsieur le Maire Philippe Vautrin, le premier adjoint Didier Laurent, avec les membres de l'ACCA ont honoré la mémoire de Robert Médard en dévoilant une plaque commémorative à son nom.

Les chasseurs en souvenir de Robert, ancien président, ont souhaité baptiser la salle de la maison forestière « salle Robert Médard ».



Jean Hannequin a alors retracé l'histoire de la création de cette ACCA :

« Avant 1974, la chasse était individuelle; sans régulation, sans contrôle, donc impossibilité de régler un plan de chasse sur le territoire. Après avoir vu tous les propriétaires agricoles et forestiers et en bonne entente avec eux, Robert leur a demandé l'abandon de leurs terres à une nouvelle forme de société de chasse. C'est ainsi que l'ACCA de Laimont fut créée en juin 1974. »

L'ACCA est une association avec des statuts, un bureau, une trésorerie, elle dépend de la préfecture, contrôlée par la fédération départementale des chasseurs et suivie par les services de l'Etat. Elle est chargée également de réglementer l'action de chasse, de protéger l'environnement et la petite faune sauvage, de réguler les prédateurs et de gérer la surveillance avec des gardes particuliers.

Depuis sa création, on a pu constater le retour du gibier dans la plaine et la réintroduction du faisan et de la perdrix. La chasse au bois a pris également un nouvel essor.

On peut dire encore merci à Robert Médard car la mise en place de

l'ACCA de Laimont a été et est toujours bénéfique pour la chasse, la sécurité de tous et l'environnement.

Robert est né à Laimont en 1921; adjoint au maire de Laimont de 1959 à 1971, il a largement contribué en 1962 à la création du syndicat des eaux avec la commune de Revigny et en 1967 à la construction de la petite école. Enfin et comme je l'ai écrit plus haut, il a été l'instigateur de l'ACCA dont il fut le président de 1974 à 1985.

Il est décédé en 2002.



Le président: Jacky Hannequin

Commune de Laimont

Le Budget 2014

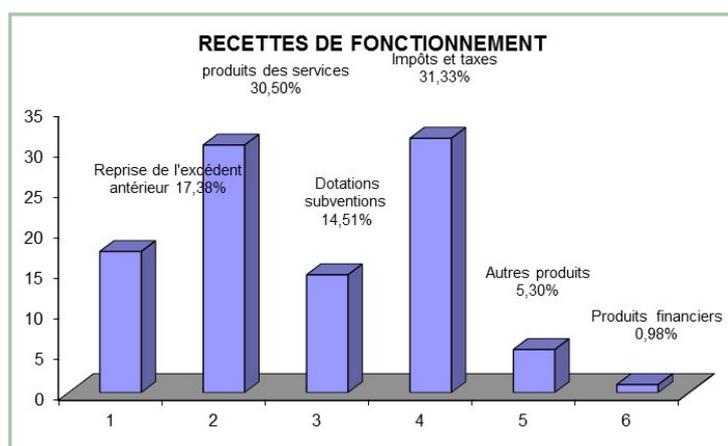
Année de renouvellement du conseil municipal, l'année 2014 a été une année de pause sur le plan budgétaire. En effet, après les lourds programmes de travaux réalisés en 2012 et 2013, la structure du budget d'investissement 2014 est naturellement en baisse de près de 50%.

Comme vous le constaterez dans l'article consacré aux travaux communaux, les actions réalisées cette année ont permis notamment d'acquérir différents matériels, de finaliser la réfection de l'atelier communal et d'apporter une dernière touche aux aménagements paysagers du cœur de village sans engager de dépenses importantes.

Dans un contexte global très morose sur le plan économique, la comparaison du budget communal définitif et les éléments concrets du compte administratif font apparaître plusieurs signaux positifs qui nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité sur le plan financier.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement apparaissent légitimement en baisse compte tenu de la diminution sensible de reprise de l'excédent antérieur. Le budget de fonctionnement passe donc de 618 771€ en 2013 à 516 652€ en 2014 (pour mémoire, il était de 824 858 € en 2012). Le versement à la section d'investissement a été réduit de 295 K€ à 157 K€.



* Les produits des services reviennent à un niveau comparable aux produits des impôts et taxes et, avec 30,50%, constituent à nouveau une part importante de nos recettes.

Premier signe positif, la redevance perçue au titre de l'indemnité aux communes d'accueil pour le site de SI-TA FD, qui baissait régulièrement depuis plusieurs années, a enregistré une progression d'environ 40% pour revenir au niveau de 2011.

Suite au départ de notre gestionnaire de la forêt communale aucune vente de bois n'a été réalisée en 2014 et les coupes d'affouages qui avaient été confiées à une entreprise extérieure n'ont pu être effectuées en raison de graves problèmes de santé de l'entrepreneur.

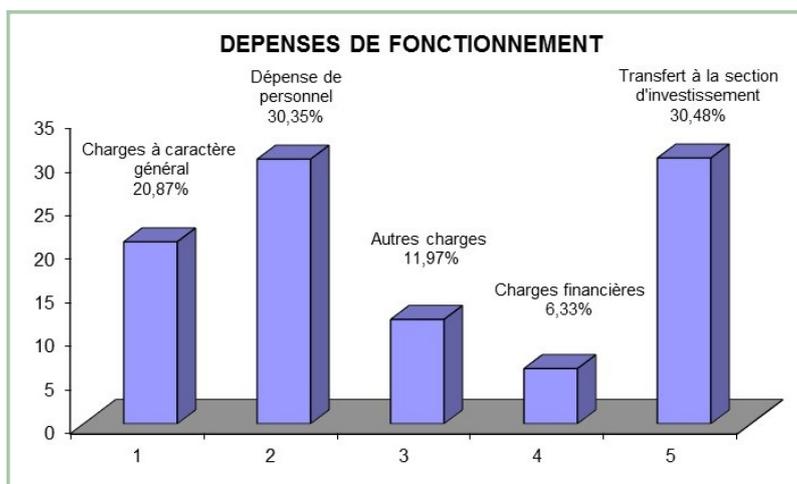
* Le volume des loyers des appartements communaux et les produits des locations sont toujours en progression. Ils s'élèvent à 25 600€ pour 22 000€ prévus au budget primitif.

Les produits financiers générés par nos placements ont rapporté 5 083€ en 2014. Il convient de préciser que ces placements arrivés à leur terme ont généré près de 90 000€ de produits exceptionnels qui pourront être utilisés partiellement en 2015 pour financer des travaux d'investissement sans avoir recours à l'emprunt.

* Au niveau des impôts locaux, et conformément à sa volonté de stabiliser le niveau de fiscalité, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux de la part communale en 2014. Concrètement, les impôts et taxes diverses représenteront plus d'un tiers des recettes de l'année. En effet, second signe positif pour notre commune, une évolution très sensible de la matière imposable a été constatée en fin d'année et les recettes fiscales apparaîtront à 201 K€ au compte administratif.

* Malgré les annonces inquiétantes, les dotations et subventions de fonctionnement de l'Etat sont restées parfaitement stables par rapport aux années précédentes. La situation des comptes fait ressortir une recette réelle de 75 616€ contre 75 455€ en 2013 et 75 464€ en 2012.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



* L'absence de réalisation des contrats de prestation prévus initialement se traduit très concrètement par une baisse des charges de gestion courante qui, budgétisées à 107 650€ au budget primitif seront finalement arrêtées à 80 776 € au compte administratif.

Les autres charges de gestion restent toujours très stables avec une dépense réelle d'environ 57 000€ contre 55 000 € en 2013.

Les charges financières en fonctionnement, qui correspondent aux intérêts des emprunts et prennent en compte les travaux d'aménagement du village, représentent désormais 6,3% des dépenses contre 4,6% en 2013 et 4% en 2012.

* Le poste des dépenses en personnel, avec 30% du budget, représente la part la plus importante de nos dépenses pour un montant définitif de 146 286€. L'évolution de ce poste est consécutive à la décision de substituer le recours à un renfort saisonnier pour l'entretien du village par l'embauche à titre permanent d'un second agent communal. Toutefois, considérant que l'embauche de Sandrine nous permet désormais de réaliser en interne un certain nombre de travaux, nous réalisons de fait des économies sur les autres postes de dépenses. La mise en place de la réforme des rythmes scolaires à Laimont a également nécessité quelques ajustements au niveau du personnel communal.

Le Budget 2014 (suite)

LES INVESTISSEMENTS

Comme indiqué en préambule, le budget de la section d'investissement baisse de près de 50% par rapport à 2013. L'année 2014 est marquée, en recettes, par le retour important du fonds de compensation de la TVA et un versement de la section de fonctionnement à nouveau en baisse.

Au niveau des dépenses, le fait marquant est constitué par le remboursement du solde du prêt relais contracté dans l'attente des subventions et du versement du fonds de compensation de la TVA.

Les travaux de réfection de la salle communale envisagés au budget primitif ont été reportés en 2015, et les dépenses d'investissement n'ont été réalisées concrètement qu'à hauteur de 43,5% des prévisions.

Recettes d'investissement

Conformément au tableau ci-joint elles se décomposent ainsi :

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Ressources propres externes		109 518 €	21,85%
102	FCTVA--TLE	103 169 €	
13	Subventions d'équipement	5 264 €	
165	Emprunts caution	1 085 €	
20	immobilisations incorporelles	0 €	
40	opérations d'ordre entre sections	0 €	
41	Opérations patrimoniales	0 €	
Ressources propres internes		391 774 €	78,15%
1068	Report antérieur	234 574 €	
O21	Virement de section fonctionnement	157 200 €	
O24	produits de cession des immobilisation	0 €	0,00%
27	Cession immobilisations financières	0 €	
TOTAL DE LA SECTION		501 292 €	100,00%

En ressources externes :

- La taxe locale d'équipement et le fonds de compensation de la TVA qui, compte tenu de l'importance des travaux réalisés en 2012, constituent 21,85% du budget avec plus de 100 000€ de recettes.

- Les subventions d'équipement ont été budgétisées à hauteur de 5 264€ en 2014 mais ne sont pas réalisées.

En ressources internes :

- le virement de la section de fonctionnement
- le report antérieur qui reste élevé à 234 574€

Dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Opérations réelles			
Non affectées			
16	Remboursements d'emprunts	163 550 €	32,63%
19	Différence sur réalisation d'immobilisation	0 €	
21	Immobilisations corporelles (1)	100 217 €	19,99%
20	Immobilisations incorporelles	4 800 €	
23	Immobilisations en cours	0 €	
O1	Reports sur investissement	232 725 €	46,43%
(1) Programmes d'investissement			
TOTAL DE LA SECTION		501 292 €	100,00%

Pour 2014, le poste de remboursement d'emprunts couvre les annuités en capital des emprunts contractés pour un montant total budgétisé de 163 550€.

Concrètement nous avons pu rembourser sans difficulté le solde du prêt relais de 200 000€ sur 2 ans et l'ensemble des prêts antérieurs qui, à l'exception du prêt de 300 000€ contracté en 2011 pour les deux tranches d'aménagement du village, arrivent à échéance en 2017 et 2018.

Le poste des immobilisations corporelles a été budgétisé pour 100 217€ tous programmes d'investissement confondus, mais n'apparaîtra au compte administratif que pour la somme de 49 530€.

Conclusion

Considérant les signaux positifs qui apparaissent au niveau des recettes, la situation apparaît très satisfaisante et nous autorise à envisager l'avenir avec sérénité et à engager dès à présent la réflexion qui permettra de poursuivre les investissements au profit de tous les habitants.

Eric Bousselin

Les travaux communaux



Travaux paysagers

Un nouveau massif est sorti de terre à côté du lavoir route de Neuville. D'autres ont été créés rue Joseph Colas et rue du Château après le remblaiement de l'ancienne sacristie de l'église : tous ont été fleuris pour la Toussaint.

Deux arbres fournis par la Société Meuse Paysage et qui n'ont pas repris seront remplacés de chaque côté des entrées du parking de la mairie.

La taille des tilleuls du parking de la rue Haute l'an dernier a permis de faire redécouvrir la vallée de l'Ornain.

Après l'installation de la table forestière, la mise en place de nouvelles plantations d'arbres et plants d'ornements viendra compléter l'aménagement de ces parcelles accessibles à tous depuis le parking, le chemin des vignes ou bien encore le sentier du Lozerot ; cet espace permettra aux promeneurs de faire une pause et pourquoi pas pique-niquer.



Signalisation et Voirie

Le panneau d'agglomération rue de la fontaine légère a été déplacé pour être mis au dos du panneau d'entrée du village ; ceci a permis d'installer un panneau de rappel à 50km/h à la place et de rendre ainsi les deux voies de circulation à égale vitesse.



Après une réfection des bordures de la rue du château et le remplacement d'une plaque de l'avaloir, c'est maintenant la rue haute qui est en cours de travaux.

De nombreuses bordures de trottoirs ont été remplacées par nos employés : une solution d'attente peu onéreuse.

Toujours dans un souci de sécurité et suite à des dégradations, à la demande de nombreux habitants de cette rue et en relation avec les services du Conseil Général, de nouveaux panneaux de signalisation ont été installés rue Joseph Colas ; un arrêté limite cette rue à 7.5T, elle est désormais interdite à la circulation des poids lourds sauf ayant droit et convoi agricole.

Malgré l'augmentation des habitations à Fontenoy, les règles de circulation du code de la route dans les hameaux s'appliquent, soit 90 km/h.

Une demande d'arrêté de circulation auprès du Conseil Général est faite pour que ce tronçon de route soit limité en vitesse afin de garantir la sécurité des habitants de ce secteur.



Matériels

Acquisition de différents matériels dans le but de doter le personnel communal d'outillage divers pour leur permettre la réalisation de travaux.

une cuve à gasoil autonome avec pompe = gain de temps et facilité pour le plein des engins



une scie à ruban pour métaux.



Terrain de jeux



Pour la sécurité de nos enfants, la vérification des aires de jeux par un organisme de contrôle a permis de déceler de petites anomalies qui ont été rapidement corrigées.

La Société Meuse Paysage a procédé au remplacement des barrières à l'entrée de l'aire de jeux rue Basse.

Espace du Parking de l'ancienne boulangerie

Quel plaisir de se retrouver en famille ou entre amis par une belle soirée d'été autour de la table forestière installée sous le cerisier ! Elle est surtout utilisée avec bonheur par la jeunesse du quartier.



Le petit mot des locataires des logements communaux

« Nous avons emménagé dans l'appartement depuis bientôt deux ans et nous nous y sentons très bien. Il est bien situé par rapport à nos activités professionnelles, parfaitement aménagé et très moderne. Nous n'avons pas eu besoin d'engager beaucoup de frais lors de notre installation puisque la cuisine était déjà équipée. Nous nous plaisons également dans le village, même si, par manque de temps, nos activités ne nous permettent pas de nous y impliquer davantage. »

Thomas et Marie Parizel

Notre autre locataire, Mademoiselle Bordier, nous écrit « Ma vie à Laimont, c'est un appartement où je me sens vraiment bien et un cadre de vie calme et des paysages que je pourrais contempler pendant des heures. »

Grange communale



Nos employés ont piqueté plus de 100m² de mur, préparant ainsi le chantier pour l'entreprise en charge des enduits. Cela a permis une réduction importante du coût des travaux.

Les enduits intérieurs des murs de la grange sont maintenant terminés ; celle-ci devient un espace de travail très propre et très fonctionnel.

Les employés communaux ont ainsi pu l'organiser et l'aménager de façon fonctionnelle.

Travaux école

Comme chaque année, pour le confort de nos enfants, l'ensemble de l'école a subi son grand nettoyage.

Le groupe de sécurité du chauffe-eau a été remplacé par l'employé communal.

La pose de bandes métalliques dans le hall d'entrée permet aux institutrices de mettre en valeur le travail de nos enfants.



Salle communale

L'ensemble des évacuations a été nettoyé ainsi que les siphons ce qui semble avoir résolu le problème d'odeur.

Une nouvelle auto laveuse sur batterie moins encombrante et plus maniable a remplacé l'ancienne non réparable (plus de pièces fournies par le constructeur).



Eglise Saint Rémy

Remblayés et aménagés au mois d'août par nos employés, les abords de l'église sont maintenant terminés.

Un nouveau massif de fleurs a été créé et fleuri pour la Toussaint.



Eclairage public

Aménagement commencé en 2013, les dernières commandes automatiques de l'éclairage public ont été posées. Les différents secteurs sont maintenant synchronisés avec des possibilités de fonctionnements différents selon les périodes ou activités de la commune.

Décorations de Noël

Les trois types de décorations de Noël différents permettent la pose en rotation sur les trois secteurs définis en 2011. Cette année, c'est donc la quatrième rotation qui a été exécutée par notre prestataire.

Travaux mairie



La porte d'entrée de la cour de la mairie a été remplacée par l'entreprise CSF de Revigny.

C'est par hasard que nous avons découvert qu'une des fermes de la toiture du garage des locataires ne reposait que de quelques millimètres sur les murs.

Un renforcement était urgent. L'intervention rapide de la Société CSF, évite ainsi l'effondrement du bâtiment sur les voitures de nos locataires.



La toiture quatre pentes du bâtiment de la cour de la mairie a été remis à neuf par la Société Gigot.

Feu d'artifice 2014



Depuis 1982, aidés de quelques bénévoles, Francis et son ami Jean-Claude Fortina s'occupaient minutieusement du feu d'artifice. Ils passent maintenant la main à Sébastien Dionot qui a toutes les connaissances et les formations obligatoires et nécessaires pour conduire en toute sécurité de telles opérations. Francis ne nous quitte pas complètement puisque qu'il continuera à apporter son soutien et ses connaissances à Sébastien.

Qu'il soit ici, tous remerciés pour leur dévouement apporté à cette magnifique manifestation annuelle.



Travaux sur les chemins de l'Association Foncière et de la Commune

Depuis de nombreuses années, l'entretien des chemins est assuré par les agents communaux au rythme de deux passages annuels, en mars-avril et septembre-octobre en fonction du temps ; ce qui paraît suffisant pour nos exploitants agricoles, promeneurs, associations etc...

En 2012, l'Association Foncière et le Conseil municipal avaient décidé de refermer les barrières en place sur les chemins de remembrement pour les protéger. Ce qui fut fait et les clés des cadenas ont été distribuées à l'ensemble des utilisateurs : exploitants, propriétaires, association de chasse etc. riverains de ces barrières.

Plusieurs points à l'époque avaient motivé cette décision : sauvegarder la qualité des chemins, préserver la tranquillité du gibier, limiter la circulation des véhicules de tout genre à toutes heures du jour et de la nuit.



Quelques jours après la pose des cadenas (voir quelques heures après), pratiquement l'ensemble de ceux-ci avaient été fracturés redonnant ainsi la voie libre à toute circulation.

Au vu de ces dégradations, le Conseil de l'époque avait donc décidé de ne plus intervenir et, par conséquent, le rythme d'entretien n'a pas été changé. Le fait d'avoir quelques trous sur ces chemins réduit considérablement la vitesse de certains utilisateurs non respectueux.

Pour information, ce n'est pas moins de 60 tonnes de tout-venant qui ont été nécessaires au rebouchage des trous dans les chemins communaux et les chemins de l'Association Foncière entre février 2013 et mars 2014.

Les intempéries de ces dernières saisons ont accentué le phénomène de dégradation dû à la circulation sur des chemins détrempés. Le programme d'entretien validé par l'AF et la commune permettra de nouveau un passage en mars prochain. En attendant, un peu de patience.

Quelques bancs pour se reposer



Michel Jeannin - 3^{ème} adjoint

L'école : Le Regroupement Pédagogique Intercommunal



En début d'année scolaire, arrivée d'une nouvelle directrice, madame Haydée Personnetaz.

Effectifs pour l'année 2014/2015 : 89 élèves du RPI (4 classes à 2 niveaux)

Chardogne : 7 CM1 et 17 CM2 = 24 élèves (Isabelle STOCK)

Neuville : 5 CE1 et 10 CE2 = 15 élèves (Catherine PICAMAL)

Laimont (50 élèves en tout) :

11 CP et 11 GS = 22 élèves (Emmanuelle HERVELIN)

14 PS et 14 MS = 28 élèves (Haydée PERSONNETAZ)

**ENTREZ ! ENTREZ !
L'ÉCOLE EST OUVERTE**
pour le plaisir des petits ... et des grands



Depuis la mise en place de la réforme nationale des rythmes scolaires, à Laimont, les enfants quittent une demi-heure plus tôt le soir et viennent deux heures le mercredi matin.

L'équipe pédagogique de l'école a souhaité proposer une façon différente de travailler le mercredi matin. Le souhait était d'une part, de mélanger l'ensemble des élèves de l'école dans divers ateliers prévus par les enseignantes et, d'autre part, de faire entrer dans l'école les parents (...voire les grands-parents et les nourrices !) de manière active en leur proposant d'encadrer ces divers ateliers.





Grâce à la remarquable mobilisation des parents d'élèves (partenaires indispensables de la réussite scolaire de leurs enfants), cette action a pu voir le jour dès novembre 2014. Le bilan pédagogique et relationnel semble plutôt positif pour le moment. L'aventure se poursuit donc !

C'est, avec un réel plaisir, que les élèves s'inscrivent chaque semaine à des ateliers différents pour jouer, compter, s'exprimer, cuisiner et créer sous l'oeil et l'encadrement bienveillant des adultes présents. Cette formule conviviale cache des objectifs pédagogiques précis pour chaque atelier.



C'est avec grand plaisir aussi, que les enseignantes voient, chaque mercredi, l'école « vivre autrement ».

Les adultes qui ont eu l'occasion de tester cette formule paraissent enchantés. Sans eux, ce projet n'aurait jamais vu le jour. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés et récompensés par les progrès et les sourires spontanés des enfants.

Haydée Personnettaz



Association Sportive et Culturelle de Laimont

Activités régulières des sections du L.A.S.



LAIMONT
ASSOCIATION SPORTIVE
ET CULTURELLE



Jeux de cartes : un samedi sur deux
de 20h30 à 24h
Eliane PHILIPPOT

Gymnastique volontaire : tous les lundis de 20h30 à 21h30
Janick BOURCELLIER



Tennis de table : tous les mardis à partir de 18h00
Christelle FRANZ / Patrick PIQUARD

Danses de salon : tous les mercredis de 20h à 21h30
Nadine BARBIER



Zumba : tous les jeudis de 21h à 22h
Géraldine GUILLAUME



Jeu de "Scrabble" : tous les jeudis de 20h15 à 22h15
Denise PROT

Marche nordique : tous les jeudis à 14h
Dominique HEDIN



Au calendrier associatif et communal

31 janvier Rando nocturne
14 février Thé dansant de la St Valentin
28 février Soirée théâtre
11 mars Carnaval des enfants
15 mars Expo' artisanale
8 avril Chasse aux œufs
30 avril Soirée du printemps
22 mai Fête des voisins
7 juin Brocante

13 juillet Bal de la fête nationale
Juillet/ août C.L.S.H. et Ballu'été
19, 20 septembre Journées du Patrimoine
3 et 4 octobre Fête patronale
10 octobre Fête de la pomme
11 novembre Fête patriotique
19 novembre Fête du Beaujolais
9 décembre Après-midi St Nicolas
31 décembre Soirée du nouvel an

5 Décembre 2014, journée nationale dédiée à l'engagement associatif.



A cette occasion, le LAS, par l'intermédiaire de son président, a été mis à l'honneur. Madame Jeannine Cousin a également été récompensée pour ses nombreuses années de bénévolat (40 ans) au sein de la commune.

Lors de notre dernière Assemblée Générale, Jeannine a décidé de quitter le bureau du LAS tout en restant disponible si besoin....

L'année 2014 a été riche en activités. Les différentes sections hebdomadaires ont permis à chaque adhérent d'y trouver un réel plaisir tant sportif que culturel.

Tout au long de l'année, nous avons également proposé diverses manifestations afin de satisfaire les petits et les grands.

Quelques événements ont été menés en partenariat avec la COPARY ce qui a eu pour effet de faire découvrir notre tissu associatif communal.

Entouré d'une équipe très dynamique, c'est avec un réel plaisir que je préside le LAS.

Didier Laurent, président du LAS



Mme Cousin a reçu une médaille et un diplôme des mains de Mr MOUGARD, préfet de la Meuse

Danses de salon

Saint Valentin, au printemps, fête patronale, au nouvel an...On y danse, on y danse..!



Tennis de table

Les joueurs de la saison 2014/2015

Nous sommes 24 licenciés :

- 5 adultes en D2 (2^e niveau de compétitions départementales)
- 4 adultes, 4 juniors et 1 cadet en D3 (1^{er} niveau de compétitions départementales)
- 4 enfants en Championnat Meuse Jeunes (les mêmes juniors qu'en D3)
- 3 adultes en loisirs
- 7 enfants en loisirs

LAIMONT est présent en championnat Jeunes (une seule équipe de juniors), et en championnat Adultes (une équipe en D3 et une en D2) avec des jeunes évoluant sur les deux tableaux.



Les jeunes pongistes

La composition du bureau

Patrick Piquard : le président,
Christelle Franz : la secrétaire et correspondante
Valérie Marjolle la trésorière.

L'entraînement des adultes

Les entraînements

Pour tous les enfants de 7 à 16 ans :

nous avons décidé de dispenser un seul et même cours tous les mardis en périodes scolaires de 18h à 19h.

Les jeunes sont encadrés par Daniel Reeb et Alain Viala (secondés par Christelle Franz, Denise Prot et Stéphane Furlani).

Pour les adultes compétiteurs et les loisirs :

tous les mardis de 19h à 20h.



Christelle Franz

Scrabble



Toujours fidèles au poste, les membres du scrabble se retrouvent tous **les jeudis à 20 h 15** pour jouer dans la bonne humeur.

Et depuis novembre 2014, pour ceux qui ne désirent pas veiller tard, une séance est ouverte **les mardis après-midi à 14 h**.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Quel que soit votre niveau, c'est toujours l'ordinateur qui a le dernier mot...

Rendez-vous à la salle des Associations :

- * mardi de 14 h à 16 h (de novembre à avril et hors vacances scolaires)
- * et/ou jeudi de 20 h 15 à 22 h 15 (de septembre à mi-juillet)

Denise Prot

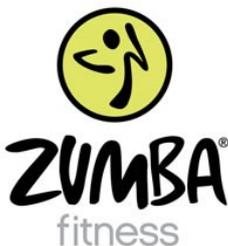
Marche nordique



Un groupe dynamique autour de Dominique Hédin

Zumba

Elle nous transporte avec ses rythmes latins (latinos) endiablés et ensoleillés et nous propose ainsi un excellent exercice cardiovasculaire. Grâce à sa musique dynamique, entraînante et festive, elle est bénéfique pour le moral. La ZUMBA est une discipline pour améliorer le tonus musculaire, l'endurance, la coordination, la flexibilité et l'estime de soi. L'objectif de la ZUMBA est de "bouger et de s'amuser", tout en se dépensant et en restant active et actif le tout dans la bonne humeur.



Il est à noter que la ZUMBA s'adresse à tous les âges. Les chorégraphies sont simples, faciles à suivre, une opportunité de danser sans être jugé(e).

N'hésitez pas à venir nous rejoindre tous les jeudis à la salle communale de Laimont de 21h00 à 22h00.

Responsable de la section ZUMBA -----Gégé
Professeur de ZUMBA FITNESS -----Fabrice

Géraldine Guillaume

Gymnastique volontaire



Si vous souhaitez retrouver une autre qualité de vie, le plaisir de relations sociales et conviviales, venez nous rejoindre autour de Francette les lundis à 20 h30.

La gym volontaire :
un geste de bien-être pour préserver sa forme physique !

Animations au cours de l'année 2014

Fête des voisins



Une belle rencontre, toutes générations confondues !

Club de la Bonne Humeur



Le club de La bonne humeur à Laimont rassemble une bonne partie des personnes âgées du village et se compose d'environ vingt-cinq membres. Ils se réunissent tous les vendredis et organisent un repas annuel.

Exposition artisanale

Pour la quatrième année consécutive, le LAS a renouvelé l'organisation de son exposition artisanale : toujours un vif succès.



Soirée Lecture



le LAS a invité des lecteurs de l'association « Expressions » de Bar-le-Duc à une soirée lecture : à la fois un divertissement de qualité et, peut-être pour chacun, une motivation supplémentaire dans la lecture.

Concours de belote



En fin de saison, la section jeux de cartes organise un concours de belote et de tarot sous la responsabilité d'Eliane.

Assemblée générale du Comité du canton de Revigny du Souvenir Français à Laimont



Honneur aux combattants des 6 et 7 septembre 1914, une gerbe a été déposée au monument du Carrefour du Souvenir Français, au Bois Bugné, en présence d'un grand nombre de portedrapeaux. Avant l'Assemblée générale, les autorités civiles et militaires se sont également recueillies devant le monument aux morts de Laimont.



27 février
2014



A l'école des fleurs



Depuis quelques années, les élèves de Laimont ont la joie de fleurir les massifs situés devant leur école : une belle leçon de jardinage qui contribue à améliorer leur environnement.

Journées du Patrimoine



Habit de lumière pour l'église et le lavoir le temps d'une soirée automnale ; l'éclairage a été réalisé par Valentin Monnin de la Compagnie « Rue de la Casse » domiciliée à Nettancourt.

Saint Nicolas



Repas de l'Instance Locale de Coordination Gérontologique

Tous les deux ans, la commune de Laimont accueille les personnes seules du canton pour un repas et un divertissement musical préparé par l'I.L.C.G.



Repas des Anciens



Chaque année, la municipalité organise un « repas des Anciens »; y sont invités tous les limounis âgés de plus de 65 ans. Actualité oblige, c'est autour du thème du centenaire de la première guerre mondiale qu'a été réalisé le décor de la salle : photos du village complètement détruit, documents et témoignages de soldats ayant vécu ces combats acharnés des 6, 7 et 8 septembre 1914 sur le territoire de Laimont.

Un grand merci à Connaissance de la Meuse qui nous avait délégué cinq poilus et un soldat allemand en uniforme ; tour à tour, les Anciens de la commune ont été accueillis avec une haie d'honneur, militaires au garde à vous en tenue impeccable : émotion toute particulière de notre doyen, Henri Thieblemont, qui n'a pas manqué d'évoquer ses souvenirs militaires avec, comme toujours, une précision sans faille. Après avoir présenté les « petits nouveaux », le maire a invité les convives à lever le verre de l'amitié. Après un excellent repas, un loto a clôturé cette belle journée de rencontres et de convivialité.



Le Festival des Granges



Festival des Granges 2014

Dans le contexte actuel, difficile pour les artistes et organisateurs de spectacles, elle était particulièrement espérée, souhaitée et bienvenue cette édition 2014. Une programmation un peu réduite en quantité, puisque deux soirées au lieu de trois, mais pas en qualité ! Temps clément et bonne humeur au programme à Laimont. La beauté du lieu, l'accueil, les retrouvailles avec les visages amis, le bar en plein air sous le ciel bleu ou les étoiles, dans le jardin qui a vu passer tant de beau monde, tout ça y contribue... il y a un petit air de magie dans l'air à Laimont.

Merci à tous les festivaliers, les bénévoles, les artistes et amis des artistes.

Les financeurs publics : le Conseil Général de la Meuse, le Conseil Régional de Lorraine, la Mairie de Laimont et les partenaires privés.

L'édition 2015 aura lieu les vendredi 28 et samedi 29 août... à bientôt !

www.festivaldesgranges.com



Cabartier Garance

Le Cabartier Garance, lové dans un jardin de campagne, n'est ni un bistrot, ni une salle de concert, ni un restaurant mais tout à la fois...un endroit pluriel où musique, gourmandise et bonne humeur se partagent.

N'hésitez pas à franchir la porte pour partager un moment de convivialité.

Cette année encore, n'oubliez pas : tous les 3^e jeudis de chaque mois, nos «Jeudis du Blues», la Saint-Patrick le vendredi 20 mars, nos soirées concerts, la fête de la musique en juin. Toutes les infos sont à consulter sur notre page facebook Cabartier Garance, bonne année à tous !



La Photothèque de Laimont

Comme chaque année, les photos de ce petit journal ont été réalisées principalement par la Photothèque



PHOTOTHEQUE DE LAIMONT

55800 LAIMONT

Assemblée générale et géocaching

La photothèque compte aujourd'hui une trentaine de membres désirant toujours mieux connaître le village et participer aux activités de recherche, de classement d'archives ou de mises à jour de dossiers :

« s'intéresser au passé et au présent pour mieux préparer l'avenir »



Cette année, deux jeunes de Laimont se sont inscrits (Fabien Laurent et Aurélien Vivien-Raguet) et sont intervenus pour nous expliquer les nombreuses possibilités d'évolution de la photothèque : l'informatique pour le classement des différents documents ou internet pour le partage des connaissances. Ils nous ont proposé de nous présenter le géocaching, loisir qu'ils pratiquent déjà sur le territoire de Laimont.

Le geocaching est un loisir qui consiste à utiliser la technologie du géo positionnement par satellite (GPS) pour rechercher ou dissimuler un contenant comprenant un registre des visites et un ou plusieurs « trésors », généralement des bibelots sans valeur. Plusieurs centaines de milliers de géocaches sont répertoriées dans 222 pays sur les différents sites Web communautaires dédiés à ce loisir.

A travers la recherche de caches, le geocaching nous amène parfois à nous balader hors des sentiers battus. Il nous offre également la possibilité de parcourir nos campagnes et nos belles forêts ou de découvrir les plus beaux villages de France. Créer des caches sur notre finage, c'est potentiellement faire découvrir Laimont au plus grand nombre.

Voyage annuel



Ouvert à tous, ce voyage nous a conduit à Colombey les deux Églises (visite du musée du Général De Gaulle et de sa maison « la Boisserie »).

Puis nous nous sommes rendus à Troyes, visite de la vieille ville et de la Maison de l'Outil et de la Pensée Ouvrière. Merci à Pierre pour l'organisation sans faille de cette agréable journée.



Luc Bourcellier

La Grande Guerre

Trois militaires originaires de Laimont ont reçu la légion d'honneur :



Commandant Jacquesson

Croix de chevalier de l'ordre national de la légion d'honneur

Né en 1880 à Laimont, engagé volontaire, il entre à Saint-Cyr en 1899. Capitaine en 1914, il est nommé commandant du 3^{ème} bataillon du 146^{ème} RI en 1915 et promu colonel commandant en 1933 du 26^{ème} RI.

Il reçoit une citation à l'ordre de l'armée le 19 décembre 1914, une seconde citation le 19 décembre (« commandant de compagnie remarquable, a pris à l'ennemi un canon, un caisson, une hampe de drapeau, une mitrailleuse et fait de nombreux prisonniers). Enfin, il est décoré de la croix de chevalier de l'ordre national de la légion d'honneur par arrêté ministériel du 26 janvier 1915. Il décède le 4 mars 1934 à l'hôpital militaire à Nancy.



La bravoure d'un chef. - Le capitaine Jacquesson, du 2^{ème} régiment d'infanterie, a été cité à l'ordre de l'armée pour avoir chassé, avec sa compagnie, l'ennemi de la partie nord d'un village, s'emparant d'une pièce de canon, d'un caisson, et faisant de nombreux prisonniers. Depuis le commencement de la guerre, il a du reste fait preuve d'une rare énergie et d'un courage à toute épreuve.

Sous lieutenant Kaufmann

Né à Laimont le 3 juillet 1891, Camille Kaufmann choisit la profession d'instituteur. Il est incorporé le 8 octobre 1912 au 94^{ème} RI. Nommé sous-lieutenant de réserve en 1914 au 150^{ème} RI, il est promu lieutenant en 1916.

« Chef de section d'une ardeur exceptionnelle, le 8 mai, s'est mis de sa propre initiative à la disposition d'un secteur violemment attaqué : malgré un barrage d'artillerie et une fusillade très meurtrière, il est arrivé le premier avec sa section. Il s'est porté immédiatement au barrage, stimulant ses grenadiers, lançant lui-même pétards et grenades. Grièvement blessé aux deux jambes et mutilé des deux mains.» Signé J. Joffre.

Il est nommé ainsi chevalier dans l'ordre de la légion d'honneur le 16 mai 1915.

Caporal clairon Médard



Né à Laimont le 30 juin 1889, André Médard est incorporé le 4 octobre 1910 au 25^{ème} bataillon de chasseurs à pied.

Deux citations à l'ordre du 59^{ème} bataillon de chasseurs à pied : « agent de liaison modèle, toujours volontaire pour marcher, est parti plusieurs fois en reconnaissance sur un terrain très violemment bombardé, franchissant tous les tirs de barrage et venant rendre compte de sa mission avec un sang-froid et un calme remarquables. » Décoré de la médaille de Verdun en 1917 (nombreuses blessures, éclats d'obus à la face en 1916, blessé côte 304 en 1917 à la hanche et à la colonne et éclats d'obus en 1918.)

Il sera rappelé en septembre 1938 et renvoyé dans ses foyers fin 1939.

C'est le 5 mai 1963 qu'il est nommé chevalier de l'ordre de la légion d'honneur.

Les "Poilus"originaires de Laimont qui ont participé aux combats :

Charles Barbier - 1883-1968 - incorporé en 1901, il est rappelé en 1914 au 237^{ème} régiment d'artillerie de campagne ; responsable d'un dépôt de munitions dans l'Aisne.

Paul Duhamel - 1890-1930 - incorporé en 1911, il est rappelé en 1914 au 10^{ème} régiment d'artillerie à pied comme canonnier servant.

Charles Legardeur - 1888- ? - canonnier, différents régiments d'artillerie à pied, il participe à la bataille de la Somme en 1916 et à la bataille de l'Aisne en 1916 et 1917.

Henri Legendre - 1883-1967 - incorporé en 1904 au 9^{ème} régiment de dragons, il est rappelé en 1914 et nommé maréchal des logis. Il a été élu maire de Laimont de 1935 à 1947.

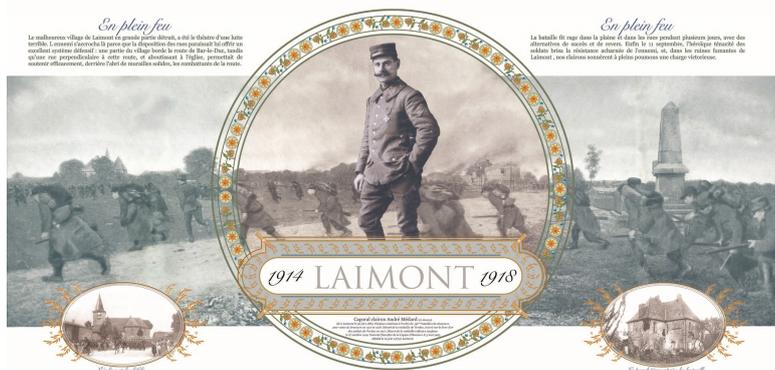
Georges Mirvaux - 1881-1964 - il est incorporé en 1902 au 94^{ème} régiment d'infanterie et rappelé en 1914. Citation de « bon soldat au front »

Georges Ramand - 1891- ? - incorporé en 1912, il est promu au grade de sergent au 94^{ème} RI en 1914 puis sergent-major au 41^{ème} RI en 1918 et cité à l'ordre du corps d'armée.

Nestor Pierre - 1872-1957 - incorporé en 1893, il est rappelé en 1914 au 64^{ème} régiment d'infanterie ; il portait le téléphone et servait en munitions une mitrailleuse « Hochkiss ».

Citons également les trente « morts pour la France » inscrits sur le monument aux morts de Laimont.

Extraits du livre : " La Fleur au fusil " de Galtier-Boissière.



Le 6 septembre, alors que le général Sarrail prescrivait l'offensive à ses troupes, le Kromprinz Impérial le prévenait en attaquant le premier. Vaubécourt, Sommaines et Beauzée étaient évacués par le 6^{ème} corps. De même, vers Nubécourt et Fleury-sur-Aire, le 5^{ème} corps était rejeté sur le plateau de Noyers et Villers-aux-vents. Le général Rocques blessé, mourait le soir même à Bar le Duc. Laheycourt Nettancourt et Sommeilles étaient envahies et incendiées. En retraite, nous cantonnons le soir à Louppy-le-Château.

7 septembre :

Réveil à l'aube, d'après les uns, le régiment va s'embarquer à Revigny, d'après les autres, nous reprenons l'offensive. Bientôt le régiment passe dans un village qui flambe : c'est Laheycourt. Dans une grande bousculade, avec l'artillerie, le génie et les dragons, nous repartons vers Villers-aux-vents d'où les habitants s'enfuient.

8 septembre :

La compagnie se rassemble sur la route de Bar le Duc et s'ébranle en colonne par quatre dans la direction de Laimont ; à un détour de la route, nous apercevons, dans le lointain, le village de Laimont d'où sort un tourbillon de fumée noire. De gros obus pleuvent sur les superbes hêtres en boule et l'on entend, après l'éclatement, le craquement sinistre des branches brisées qui s'abattent sur le sol avec fracas. Dans les fossés de la route, les Français se replient. Le bataillon avance et prend position à une lisière de bois où l'accueille une violente rafale de mousqueterie et bientôt l'attaque allemande se déclenche. Jusqu'au 9 septembre, la bataille fera rage : l'attaque est repoussée, l'ennemi est en désordre, nous descendons les fuyards avec nos dernières cartouches, hurlant avec une joie féroce.

9 septembre :

Le bombardement reprend, la vie s'organise à cette lisière de bois ; le fossé de bornage de la forêt est creusé en tranchées (sans nul doute, c'est le fossé du bois Bugné, encore bien visible de nos jours).

10-11-12-13 septembre : Les unités restent en position.

14 septembre :

Le régiment se rassemble et s'ébranle. Nous débouchons en plaine. Au bout de la route, le petit village de Laimont, que nous avons vu flamber pendant la retraite, nous apparaît. Nous y faisons la pause. La moitié des maisons sont brûlées. Sur un tas de fumier, le cadavre d'un pioupiou tué pendant la retraite, deux énormes porcs errent dans les rues ; nous voyons dans les maisons que le feu a épargnées les tables dressées, le couvert mis (en effet, l'armée allemande est arrivée à Laimont le dimanche, aux environs de midi).

Nous repartons, nous passons à côté de tranchées allemandes abandonnées. Nous arrivons à Villers-aux-vents que nous avons défendu il y a quelques jours : la moitié des maisons sont brûlées.

Luc Bourcellier, secrétaire de la Photothèque de Laimont

Monsieur Carnaval

